

Charenton

magazine

N° 175 - NOVEMBRE 2012



Opération
"Cœur de Ville"
c'est parti !

1^{ère} pierre : une étape importante pour l'Ehpad et la nouvelle école des 4 Vents



4

10 La fiscalité communale en 2012

DOSSIER



Projet "Cœur de ville" c'est parti !

12

16 La Semaine Bleue met nos seniors à l'honneur

16

Charenton partage le rêve américain de son champion



21

23 Ne manquez pas le 23 novembre les Trophées du Sport !

23

L'actualité de la Communauté de communes



29

En direct du Conseil municipal

24

SOMMAIRE

novembre 2012 N° 175

Charenton magazine N° 175 - novembre 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **Agence Babylone - M. Fuzon - J-P. Le Nai**

Mise en page : **C. Doumbé** - Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Les locaux municipaux abritant le service municipal jeunesse 7 bis quai de Bercy ont été vandalisés le 12 octobre dernier par une bande d'une vingtaine de voyous. Vitres brisées, bureaux renversés, le déchaînement de ces individus durant une trentaine de secondes a entraîné des dégâts considérables.

Ma première pensée va vers le personnel de cet espace municipal. Avec courage, ce dernier a d'abord pensé à protéger les enfants qui participaient aux différentes activités. Un accident encore plus dramatique aurait pu en effet survenir sans leur intervention.

Face à de tels agissements, je tiens à exprimer ma colère. Quelle que soit la situation personnelle et sociale de ces casseurs, de tels débordements sont intolérables. Je ne peux accepter, à Charenton, la mise à sac d'un équipement destiné à l'ensemble de la jeunesse de notre ville ; la police comme la justice feront leur travail de recherche des auteurs de ces actes qui devront rendre des comptes.

Malgré mon amertume devant ce gâchis, je poursuivrai néanmoins les efforts accomplis par notre équipe municipale pour offrir à nos jeunes de meilleures conditions d'accueil, pour leur proposer de multiples activités. Le mode de fonctionnement de cet espace sera modifié. Je dois en effet tirer les conséquences de ce nouvel épisode qui fait suite à d'autres incidents.

Enfin, j'en appelle solennellement à la responsabilité, notamment de ceux dont les propos n'ont certainement pas contribué au calme et à l'apaisement. J'en appelle à certains parents qui, eux aussi, ont une responsabilité en termes d'autorité et de dialogue vis-à-vis des grands adolescents qu'ils ne contrôlent pas.

Quant à vous les jeunes, je ne vous confonds pas avec cette minorité d'irresponsables violents. Avec la restructuration d'un pôle de médiation-prévention, la ville de Charenton met en place un lieu d'écoute et de dialogue. Beaucoup d'adolescents qui peuvent parfois subir des influences néfastes y trouveront une possibilité de dialoguer avec des éducateurs dont c'est le métier.

Il est grand temps que la tranquillité et la sérénité prennent le pas sur une agitation qui conduit à des actes de malveillance et de déstabilisation intolérables.



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Brétilon'. The signature is stylized and written over a white rectangular background.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

PREMIÈRE PIERRE EHPAD ET ÉCOLE DES 4 VENTS

Une étape importante a été franchie

Le 23 octobre dernier, la Ville et ses partenaires (l'Etat, Valophis Habitat, le Conseil général, le Conseil régional et la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité) ont procédé à la pose de la 1^{ère} pierre de l'EHPAD. Certes, le chantier est d'ores et déjà bien avancé et pour des raisons de sécurité, il fut préférable de retarder cette cérémonie officielle. Pour autant, ce geste fort garde toute sa symbolique en marquant le passage d'un projet longtemps attendu par les élus comme par la population à sa réalisation concrète. Ce fut aussi une façon de se donner le temps de patienter jusqu'en 2014, date à laquelle le bâtiment devrait être livré et ses premiers utilisateurs accueillis.

Le même jour, d'autres Charentonnais, parmi les plus jeunes, avaient hâte d'officialiser à leur tour la construction de leur futur établissement scolaire. Accompagnés de leurs parents, de leurs enseignants et en présence de l'équipe municipale, ils ont assisté à la pose de la première pierre de la future école maternelle des 4 Vents et de son accueil de loisirs. Loin d'être impressionnés, bon nombre d'entre eux ne cachaient pas leur fierté de participer à un événement si important. ■



INAUGURATION

Amélioration du cadre de vie à la résidence "Etoile"

Quand un chantier commence, un autre s'achève... Les locataires des 256 logements du bâtiment "Etoile" vont pouvoir bénéficier d'espaces sécurisés et réorganisés. Le vaste projet de résidentialisation qui avait été mené par l'Immobilière 3F ces derniers mois s'est conclu par une visite officielle des installations par Jean-Marie Brétillon, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort ainsi que des représentants des 3F.

Dans la résidence, de nombreuses initiatives ont été prises pour améliorer le cadre de vie, avec notamment la réfection de l'ensemble de la voirie et des places de stationnement, l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la réfection des espaces verts et de l'éclairage et la mise en place de portails coulissants. Les halls ont, eux aussi, un droit d'accès contrôlé. Les jeunes usagers vont maintenant pouvoir jouir d'une aire de jeux supplémentaire. Lors de cette cérémonie, le Maire a tenu à souligner que *"l'ensemble de ces opérations n'aurait aucun impact sur le montant des loyers"*. ■





CONVIVIALITÉ

Le plus grand petit-déjeuner de France à Charenton

L'effervescence régnait le dimanche 7 octobre dernier dans la rue Jean-Baptiste Marty...

Après avoir été largement élue par les internautes, Charenton accueillait le plus grand petit-déjeuner de France, organisé par le leader mondial des céréales.

Pour faire de cet événement un moment unique de convivialité, les Charentonnais étaient invités à se retrouver en plein air, autour d'une table de 80m de long pour partager un petit-déjeuner géant ! Répondant à cette invitation originale via Internet, près de 700 personnes sont venues également de toute l'Île-de-France participer à ce rendez-vous insolite. Elles se sont pressées dès 9h30 pour prendre leur petit-déjeuner composé de céréales, jus de fruits, pain chaud, lait, café et chocolat. Par petits groupes d'amis, en famille ou en couple, l'expérience en a amusé plus d'un : ce n'est pas tous les jours que l'on peut prendre un bol de pétales de maïs ou de céréales chocolatés au milieu de la chaussée !

A l'issue de cet événement, à la demande de la Municipalité, la société Kellogg's a fait don à l'épicerie solidaire "Au Petit Plus" de plus d'une centaine de paquets de céréales, qui couvriront les besoins de l'association pendant deux mois. ■

Retrouvez les photos et la vidéo sur www.charenton.fr

AFC

Bourse aux vêtements

Consacrer un peu de son temps aux autres, c'est aussi aller à leur rencontre et échanger. Les bénévoles de l'Association des Familles de Charenton l'ont compris depuis longtemps et choisissent de s'investir tout au long de l'année dans des actions de solidarité et d'entraide.

C'est ainsi que, le mois dernier, a eu lieu la traditionnelle bourse aux vêtements à l'espace Toffoli. Sur place, les familles ont, dans un premier temps, eu l'occasion de faire de la place dans leurs penderies et placards en déposant des effets, accessoires et autres fantaisies. Ensuite, durant trois journées, il était possible de dénicher une bonne affaire, de trouver des vêtements à prix d'amis et de s'équiper en prévision de l'hiver. Les bénévoles ont ainsi vendu au total quelque 2 953 articles, dont 205 sacs à main et 302 paires de chaussures !



Plusieurs fois par an, cette manifestation permet aux personnes ayant des revenus modestes d'acquérir des articles de bonne qualité et d'une importante variété. Sur place, elles trouvent aussi un accueil bienveillant et une écoute attentive. Merci à l'AFC ! ■



JUMELAGE

Une délégation israélienne à Charenton

A l'occasion du 30^e anniversaire du jumelage entre Charenton et Zichron Yaacov, une délégation israélienne conduite par son Maire, Elie Aboutboul, a été reçue à Charenton durant une semaine.

Au programme, des échanges professionnels permettant à chacun de mieux comprendre le fonctionnement municipal dans les deux communes. Jean-Marie Brétilon a fait visiter à l'ensemble de ce groupe les différents équipements culturels et sportifs de la ville.

La section Israël du Comité de jumelage avait également bien fait les choses en proposant au T2R un spectacle de grande qualité avec les troupes Adama et Yankélé qui ont offert au public des chants et danses israéliennes avec virtuosité et énergie. ■



BACCALAURÉAT Remise des diplômes

Le 5 octobre dernier, un joyeux bourdonnement résonnait dans l'espace Toffoli : les élèves de la 1^{ère} promotion des bacs généraux du lycée polyvalent Robert Schuman recevaient leur diplôme du baccalauréat.

Sur scène, devant un public venu nombreux, de jeunes adultes se voyaient remettre des mains de leur ancien proviseur le précieux diplôme, sanctionnant la fin de leurs études secondaires.

Présents pour cette cérémonie, Jean-Marie Brétilon et Marie-Hélène Magne, Maire adjoint chargé des affaires scolaires, ont tenu à féliciter les jeunes bacheliers et leur ont souhaité bonne continuation dans la suite de leurs études. Parents, amis et enseignants étaient présents et ont fièrement applaudi les heureux lauréats. Inspirés des remises de diplômes à l'américaine, certains portaient la célèbre toque de forme carrée, d'autres avaient préparé quelques mots pour évoquer ce symbole fort que représente le bac. Le Proviseur, Manuel Lopès, peut être fier de ce premier cru. ■





RÉSULTATS DU CONCOURS
Faites fleurir les jardins, décorez les balcons

Une passion commune a réuni de nombreux Charentonnais dans les salons de l'Hôtel de Ville le 11 octobre dernier : le jardinage ! Répondant à l'invitation du concours des balcons fleuris proposé par la Ville, ces 44 amateurs ont joué du sécateur, de la binette et de l'arrosoir pour fleurir, entretenir et aménager leurs espaces collectifs, terrasses et balcons. Le président du jury, Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint chargé de l'environnement, du cadre de vie et des espaces verts a salué leur savoir-faire, qui contribue à l'amélioration du fleurissement de la ville. ■

1• Catégorie : Balcons et Terrasses

1^{er} prix : **Lyonel Bouché**
Rue Camille Mouquet

2^{ème} prix : **Jacline Lacoste**
Terrasse Lenôtre

3^{ème} prix : **Mathieu Dorizon**
Rue du Général Leclerc

2• Catégorie : Immeubles collectifs

1^{er} prix :
L'immeuble de la résidence 30, rue de Paris

2^{ème} prix :
L'immeuble 6/8, rue du Nouveau Bercy

3^{ème} prix :
L'immeuble 1, rue Alfred Savouré

3• Catégorie : Jardins Privatifs

1^{er} prix : **Nicole et Gilles Moreau**
Avenue Jean Jaurès

2^{ème} prix : **Slavica Nemausat**
Rue du Parc

3^{ème} prix : **Inès Rodrigues**
Avenue Jean Jaurès



PORTRAIT

Des étoiles dans les yeux

Magiques. Les premières semaines que vient de vivre Alice à la cité du Cinéma sont magiques. Cette jeune femme de 21 ans vit un rêve : elle a passé avec succès les différentes épreuves de sélection pour intégrer la première promotion de la fameuse école de Luc Besson. Des 5 000 candidats ne restent plus que 60 élèves, passionnés, mordus, fous de cinéma. En septembre dernier eut lieu la fabuleuse soirée d'inauguration, à Saint-Denis, durant laquelle Alice et ses camarades ont écarquillé leurs yeux, voyant défiler la grande famille du cinéma devant eux. Tout de suite, ces aspirants réalisateurs et scénaristes ont été mis dans le bain, filmant, interviewant et prenant part aux festivités. Depuis, le tourbillon continue et c'est au quotidien qu'ils côtoient des professionnels du cinéma.

Dans les 62 000 m² de la cité sont en effet réunis les métiers de la production, de la diffusion, du montage, des studios, des plateaux de tournage... Pendant deux ans que va durer cette formation diplômante, Alice va pouvoir observer, acquérir des connaissances et des expériences dans les meilleures conditions possibles. Elle explique avec humilité : *"toutes les chances sont entre nos mains : à nous de saisir les occasions, de provoquer les rencontres, d'être curieux pour faire que ces deux ans ne soient pas qu'un rêve et qu'à la fin nous soyions des professionnels à notre tour."* Avant d'emprunter ce chemin, elle avait laissé des petits cailloux derrière elle, en s'impliquant par exemple au sein du Conseil Municipal des jeunes de 2003 à 2005, où elle avait initié des projections de cinéma au collège La Cersaie ou en intégrant, à son entrée au lycée Delacroix, un collectif avec lequel elle a tourné ses premiers films. Alice Wagret a décidément des rêves à réaliser.... ■



INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS

Les joies du sport d'hiver

Dévaler les pistes enneigées, se délecter d'un bon chocolat chaud dans un décor alpin, construire des igloos entre amis : qui n'a pas rêvé de telles vacances ? La Communauté de communes Charenton - Saint Maurice propose pour les jeunes de 6 à 12 ans et de 12 à 17 ans des séjours pour les congés d'hiver 2013. Ski alpin, snowboard, snowblade, activités sportives aux pieds des pistes : le programme a été conçu pour que tous puissent s'amuser et profiter du bon air des montagnes !

Plusieurs destinations sont proposées pour les 6-12 ans : la station suisse Saas-Grund, du 2 au 9 mars et du 9 au 16 mars 2013, Saint-Sorlin, en Savoie, du 3 au 9 mars et du 10 au 16 mars 2013.

Les plus grands, de 12 à 17 ans, auront la possibilité de skier du côté italien des Alpes, à Bardonecchia, du 2 au 9 mars et du 9 au 16 mars 2013. **Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 3 décembre et jusqu'au vendredi 7 décembre** ; il faut donc déjà anticiper et commencer à en parler en famille ! Il faut préciser encore que les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Le contenu de ces séjours hiver 2013 sera détaillé dans un guide qui sera communiqué par courrier aux familles et consultables sur les sites des deux villes. ■

Inscriptions à partir du 3 décembre 2012 au service Enfance, 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.47.80
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, sauf le mardi après-midi.

Que faire en cas de vol ou de perte de sa carte d'identité ?

Vous avez égaré ou vous vous êtes fait voler votre Carte Nationale d'Identité. Vous voilà paniqué sans savoir par quelle démarche commencer... Voici quelques informations pratiques qui pourront, le cas échéant, vous aider.



Demander une nouvelle carte

Vous devez vous présenter (sans rendez-vous) personnellement à la mairie de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h du lundi au vendredi et de 8h30 à 11h45 le samedi.

Si le renouvellement de carte concerne un enfant mineur, il doit lui aussi se présenter, accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale et munie de sa propre pièce d'identité. Ce point est important car, lors du renouvellement, il sera procédé à une prise d'empreinte digitale de l'index gauche de l'intéressé.

Par ailleurs, différentes pièces vous seront demandées, ces dernières variant en fonction de votre situation personnelle (perte ou vol, mineur ou majeur, femme mariée ou divorcée, etc.). Il faut savoir qu'en cas de perte ou de vol, le renouvellement de votre CNI est payant à raison de 25€ en timbres fiscaux.

Nous vous invitons à consulter le site Internet de la ville www.charenton.fr rubrique "Affaires civiles".

Vous y trouverez la liste des documents à fournir selon votre situation. Il est toutefois important de noter que seuls les cas les plus fréquents y sont présentés.

Tout d'abord, rassurez-vous : la Carte Nationale d'Identité (C.N.I.) n'est pas obligatoire sur le territoire métropolitain. Malgré une situation perturbante, ne plus en posséder ne vous met en aucune façon en infraction aux yeux de la loi.

Maintenant, regardons à tête reposée ce que vous devez faire pour vous procurer vos nouveaux papiers d'identité. Tout d'abord, sachez que **si vous possédez des photocopies de votre CNI disparue, leur présentation aux autorités vous aidera dans vos démarches.**

En cas de vol

Si vous ou votre enfant avez été victime d'un vol de vos papiers, il faut le déclarer et porter plainte avant d'en demander de nouveaux.

Si le vol s'est produit en France, la déclaration doit être faite au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu du délit.

Par contre, si le vol a eu lieu à l'étranger, la déclaration doit être faite aux autorités de police locales puis au Consulat de France le plus proche.

Le Consulat pourra alors vous procurer des attestations sur présentation de la déclaration faite préalablement auprès des autorités locales de police et vous délivrer un laissez-passer pour vous permettre de rentrer en France.

En cas de perte

Dans ce cas de figure, la procédure est beaucoup plus sommaire puisque la déclaration de perte peut se faire en même temps que la demande de nouveaux papiers auprès du service municipal des Affaires civiles.

Si vous avez le moindre doute ou si vous pensez que votre cas est particulier, n'hésitez pas à contacter le service municipal des Affaires civiles au 01.46.76.46.50.

Retirer sa Carte Nationale d'Identité

Actuellement, le délai d'obtention est de 2 mois minimum. Une fois votre carte réalisée en Préfecture et revenue auprès des services de la mairie, ces derniers vous informeront que vous pouvez venir la retirer muni du

récépissé qui vous aura été remis lors de votre demande. Le retrait de la CNI doit se faire en personne y compris pour un mineur, quel que soit son âge il doit alors être accompagné d'au moins un des deux représentants légaux. ■

TAXES D'HABITATION ET FONCIÈRE 2012

Une fiscalité toujours modérée à Charenton, sans hausse

A l'automne, c'est bien connu les feuilles tombent. Les feuilles d'impôt aussi avec leur cortège de chiffres parfois difficiles à appréhender. Dans une période difficile pour les contribuables au moment où des hausses d'impôt sont annoncées au plan national, la Ville de Charenton fait le choix de ne pas alourdir la fiscalité communale.

Depuis plusieurs années, la Ville de Charenton s'efforce de maîtriser l'évolution des taux d'imposition des ménages. Taxe foncière et taxe d'habitation demeurent à des niveaux parmi les plus faibles du Val-de-Marne quant à leurs taux. Ainsi, cette année encore, Charenton se classe en 1^{ère} position en matière de taux de taxe d'habitation et en seconde position pour les taux de taxe foncière pour les communes de sa strate dans le Val-de-Marne (voir tableaux ci-contre).

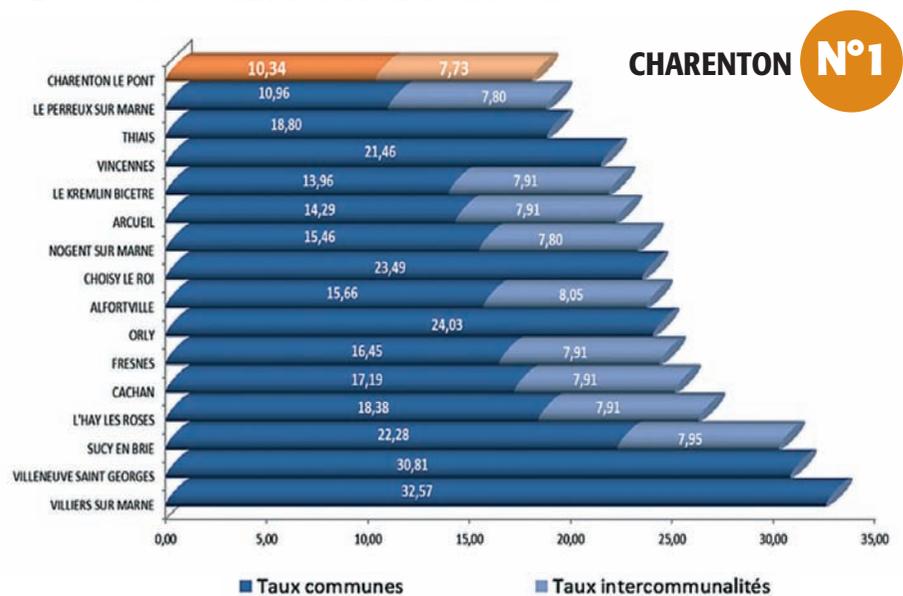
Pour Hervé Gicquel, 1^{er} Maire adjoint chargé des finances, il n'est pas possible, dans la situation économique actuelle, d'alourdir davantage la contribution des ménages : *"tout en assurant aux Charentonnais un haut niveau de services, nous ne souhaitons pas faire peser une fiscalité trop lourde sur les ménages"*, précise-t-il. *"Ce n'est pas pour autant que les entreprises, elles aussi lourdement ponctionnées par ailleurs, doivent subir des hausses pour les taxes qui les concernent"*. La taxe sur la cotisation foncière des entreprises, payée par les entreprises, les artisans, les commerçants et les professions libérales et dont le taux est établi par la Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice, figure parmi les plus basses du Val-de-Marne (25,08 % soit bien en-dessous des moyennes départementale et nationale). De la même façon, la Ville fait profiter ses contribuables d'une politique d'abattements favorable. Ainsi, depuis 2010, elle a porté à 25% son taux d'abattement pour charges de famille à partir de la 3^e personne. À côté de cette fiscalité stable, les recettes de la Ville ne progressent guère.

En effet, les dotations de l'Etat stagnent ou diminuent. La péréquation (mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse entre les différentes collectivités) nous pénalise. *"Il n'est pas question non plus de recourir à l'emprunt, estime Hervé Gicquel, afin de ne pas le faire peser sur les générations futures et de ne pas endetter la ville au-delà du raisonnable"*.

Face à cette diminution des recettes, la commune devra sans doute à l'avenir réduire certaines dépenses si elle veut maintenir une épargne suffisante pour lui permettre de poursuivre les investissements nécessaires pour maintenir la qualité de vie que l'on reconnaît à Charenton. ■

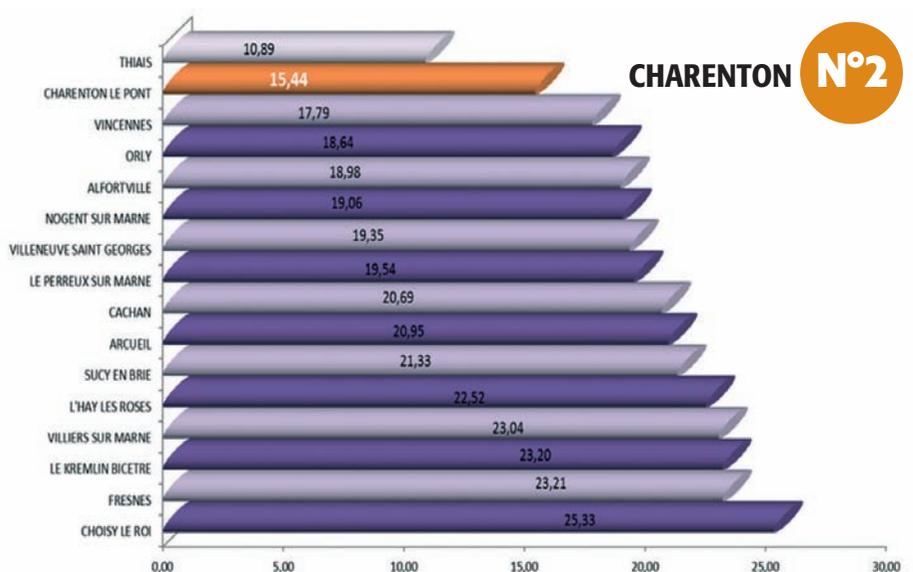
TAXE D'HABITATION 2012

Classement des taux de fiscalité des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne en %



TAXE SUR LE FONCIER BÂTI 2012

Classement des taux de fiscalité des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne en %



Attention !

Charenton Magazine souhaite mettre en garde les personnes qui recevraient des courriers électroniques se présentant comme des messages provenant de l'administration fiscale. Ces derniers vous demandent de fournir des informations personnelles, ceci en vue d'obtenir des remboursements d'impôts. **Ces documents sont des faux**, la Direction Générale des Finances Publiques ne prend jamais contact par l'intermédiaire d'Internet. Voici quelques consignes de sécurité à respecter si vous recevez un de ces courriers : ne cliquez sur aucun lien, ne répondez pas et supprimez-le directement.

Comment est calculée votre taxe d'habitation 2012 ?

Valeur locative :
la base de calcul de la taxe est revalorisée par l'Etat : + 1,8%.

Abattement pour personnes à charge :
Le taux de 25% voté par la Ville est bien appliqué et réduit votre base.

La Ville de Charenton et la Communauté de Communes n'ayant pas augmenté leurs taux en 2012, la hausse de votre cotisation ne peut provenir que de la hausse de la base de calcul de votre logement décidée par l'Etat.

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	7396		7396	7396
Valeur locative moyenne	5210		4978	5210
ABATTEMENT				
• Général à la base	15%		15%	782
• Personne(s) à charge	15%		15%	
- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personnes)	1564		1494	1564
- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	25%		25%	
• Spécial à la base				
• Spécial handicapé				
Base nette d'imposition	5050		5155	5050
Taux d'imposition 2012	10,34%		7,73%	0,445%
Cotisations 2012	522		398	22
Taux d'imposition 2011	10,34%		7,73%	0,392%
Rappel cotisations 2011	514		449	19
Variation en valeur	+8		-51	+3
Variation en pourcentage	+1,56%		-11,36%	+15,79%
Abattements de référence 2003/2012	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE
• Général à la base				
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)				
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)				
• Spécial à la base				
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012				
	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	1002	963	-39	-3,89%
(b) Allègements	1002	963	-39	-3,89%
(c) = (a) - (b) Somme à payer				
Taux global 2000 corrigé	15,23%			
Cotisation référence 2003	0180138791Y	APPARTEMENT		
-Le versement net de votre commune au fonds de solidarité de la région Ile de France s'élève à 15 €.				Montant de votre impôt
-La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour				963

Abattement général à la base :
Le taux de 15% voté par la Communauté de communes est bien appliqué et réduit votre base.

La Communauté de communes récupère depuis 2011 la taxe d'habitation que percevait le Département : 7,73%. Le taux est inchangé par rapport à 2011.

Le taux voté par la Ville reste inchangé par rapport à 2011 : 10,34%.

Taxe spéciale d'équipement :
Instauration depuis 2011 en Ile-de-France d'une TSE perçue au profit de l'établissement public "Société du Grand Paris". Cette taxe est de 15 € contre 10 € en 2011.

Le projet "Cœur de ville" visant à réaménager en profondeur le centre-ville a démarré sur le terrain le 15 octobre dernier. Après un an de travaux, cette opération historique pour Charenton doit offrir un nouveau paysage urbain harmonieux, sécurisé et où il fait bon flâner.



du centre

14 août 2006, la statue de la place de l'église s'effondre partiellement et impose à la Ville de longs mois de travaux de rénovation de toute la place. Suite à cet incident et au réaménagement corrélatif, le Maire émet le souhait d'harmoniser tout le centre-ville et de faire de ce lieu de passage très fréquenté un espace de promenade, de shopping... un vrai centre-ville, en somme !

La mise en place d'un tel projet urbain demande du temps et de la réflexion pour qu'il ne se résume pas à de simples travaux de voirie mais qu'il s'apparente bien à une reconquête de l'espace public. Le périmètre de l'opération concernerait la rue de Paris comprise entre la place Ramon et la rue de la Mairie pour créer du lien avec le tronçon semi-piéton et la place de l'Eglise. Il fallait également donner du sens à cette opération, un fil conducteur

qui régirait l'ensemble des interventions en traçant de manière cohérente tous les traits du nouveau paysage urbain du centre-ville. **Apporter de la convivialité, mettre en valeur le patrimoine historique, développer et sécuriser le cheminement piéton, harmoniser le quartier et dynamiser l'activité commerciale** ont été les maîtres mots pour décrire ce projet d'envergure auprès des Charentonnais qui, depuis plusieurs mois maintenant, sont régulièrement tenus informés des avancées de l'opération lors de réunions publiques.

Un planning bien orchestré pour limiter les nuisances

Depuis le 15 octobre dernier, le chantier a concrètement débuté avec le réaménagement de la place Ramon. Ce premier tronçon d'intervention devrait être achevé début janvier. S'ouvrira

alors en parallèle, et ce jusqu'à fin mars, la reconfiguration du carrefour formé par les rues de Paris et Arthur Croquette et les plantations du square Jules Noël ainsi que les travaux de voirie (trottoirs et voie) de la rue de Paris qui eux courront jusqu'en septembre 2013. Il est important de noter que durant ces chantiers successifs, la circulation des véhicules motorisés, des piétons et l'accès aux commerces seront maintenus. Seul le stationnement pourrait être neutralisé. Les usagers seront alors invités à utiliser le parking de la Mairie transformé en parking horaire (voir encadré page suivante).

La fin des travaux (à l'exception des espaces verts de la rue de Paris pour des raisons d'impératifs saisonniers) est prévue pour septembre 2013.

La reconquête - ville a débuté



Un nouveau cœur pour la ville

En cette rentrée 2013, les Charentonnais, après un an d'attente, découvriront alors un nouveau centre-ville où les perspectives auront été totalement revisitées. De la place de l'Eglise jusqu'à la rue de la Mairie, un seul et même revêtement pour les espaces piétons d'une part et la voie de circulation d'autre part, un mobilier urbain assorti, des végétaux harmonisés, de nouvelles fontaines, ... et, entre la Mairie et le square Jules Noël, plus aucune frontière mais au contraire un ensemble urbain et végétal qui ne font plus qu'un. **L'harmonisation est, en effet, un point important du projet pour l'esthétique qu'elle induit, mais aussi parce qu'elle a du sens.** Ainsi, le granit choisi pour revêtir les espaces de circulation sera une véritable indication pour le conducteur qui saura ainsi qu'il entre sur une voie de circulation particulière (zone 20 Km/h).

De même, le mobilier urbain a été sélectionné dans une ligne épurée pour que corbeilles, bancs, bornes, ... se fassent oublier à la faveur des constructions historiques et que les mâts soient les plus efficaces en terme d'éclairage et les plus adaptés à l'installation de la vidéo-surveillance. Enfin, n'oublions pas, dans cette perspective nouvelle, qu'en bien des points, le tronçon semi-piéton de la rue de Paris, rénové grâce à l'OPAH Vieux Bourg lancée en janvier 2009, trouve parfaitement sa place dans l'opération et plus encore en matière de circulation des usagers.

Le piéton au cœur du projet

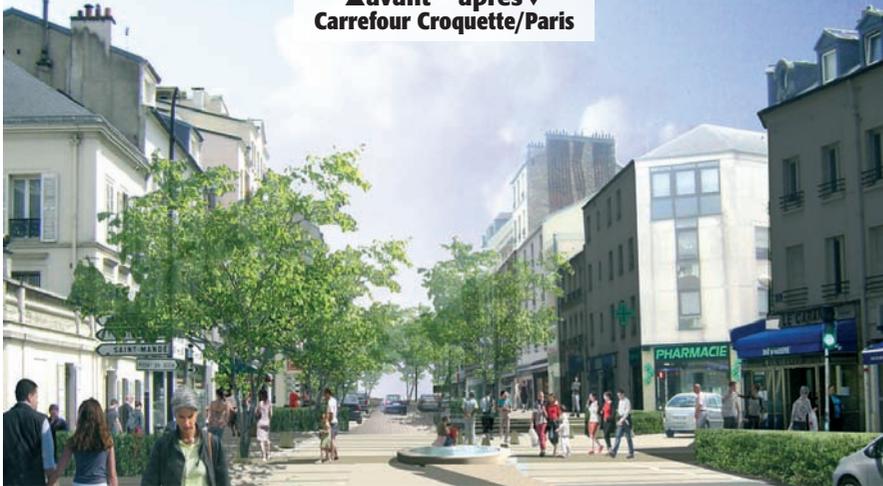
Que ce soit en termes de sécurité, de confort ou de déplacement, le piéton est au cœur de la métamorphose du centre-ville. Commerçant et agréable depuis toujours, ce quartier de Charenton

devenait surtout un lieu de passage où la circulation motorisée avait pris largement le pas sur le bien-être des promeneurs. Bien entendu avec l'opération "Cœur de ville", **il n'est pas question d'interdire la voiture mais simplement de repenser les priorités.** Comment, en effet, vouloir flâner, faire les boutiques, discuter au hasard d'une rencontre si les trottoirs sont trop étroits, la circulation dense, les klaxons dans tous leurs états parce que quelqu'un s'est mis en double file ?

Pour remédier à ces situations trop souvent constatées et redonner la primauté aux piétons dans ce périmètre, la chaussée de circulation va être réduite à 4 mètres tandis que l'espace piétonnier sera élargi pour atteindre environ 5 mètres de chaque côté. Les trottoirs vont être supprimés et transformés en une plate-forme unique.



▲avant après▼
Carrefour Croquette/Paris



De cette manière, les personnes à mobilité réduite n'auront plus de difficultés pour se déplacer et une zone de circulation partagée pourra être instaurée. Ceci signifie concrètement que la vitesse sera limitée à 20 km/h, que le piéton sera prioritaire sur le cycliste qui,

signalons-le, aura à sa disposition une piste dans les 2 sens de circulation, et que le cycliste lui-même sera prioritaire sur les véhicules motorisés. Sans transformer la voiture en persona non grata, ces mutations redonneront un cachet historique à cette partie de la ville et

permettront aux passants de se déplacer dans un cadre plus agréable, en toute sécurité et d'accéder plus aisément aux commerces.

Redynamiser le commerce de proximité

La redynamisation commerciale du centre-ville est également un axe essentiel du projet. Implantés dans un cadre plus convivial, nul doute que les boutiques y gagneront en fréquentation. De même, l'instauration de nouvelles habitudes en matière de stationnement devrait, elle aussi, **favoriser l'accès aux commerces**. En effet, afin de faciliter la rotation des véhicules tout en conservant le même nombre de places dans le rue de Paris, la gratuité du stationnement pendant 15 minutes sera mise en place et matérialisée par des bornes arrêt minute. De plus, pour les personnes devant garer leur véhicule plus longtemps, l'ancien parking Valois situé dans la rue de la Mairie, rebaptisé parking de la Mairie, perdra son caractère "longue durée" dès le 1^{er} décembre prochain à la faveur d'un stationnement horaire aux tarifs attractifs (voir encadré).

On le voit ce projet a été pensé bien au-delà d'une simple requalification urbanistique, mais bien dans une stratégie plus large de reconquête du centre-ville par les habitants, les commerçants et tous ses usagers.

PARKING DE L'HÔTEL DE VILLE

Un parking horaire ouvert à tous le 1^{er} décembre

Afin de compléter l'offre de stationnement aérien de courte durée qui sera instauré dans la rue de Paris, la Ville, en accord avec la société Vinci, a décidé d'ouvrir le parking Valois situé rue de la Mairie au stationnement horaire.

Jusqu'à présent, cet espace était un parking longue durée pour abonnés. De ce fait, il convenait de rénover et d'adapter ce site à ses nouvelles fonctions.

Ainsi, d'importants travaux, entièrement pris en charge par la Ville à hauteur de 367 000 €, sont entrepris depuis le 1^{er} octobre afin de mettre en place un nouveau péage, de réhabiliter les peintures du sol au plafond, de changer les portes d'accès, de renforcer l'éclairage, d'installer un système de vidéo-surveillance et de guidage à la place. En surface, une signalétique dynamique situant le parking qui, dès le

1^{er} décembre prendra le nom de parking de la Mairie, et signalant la disponibilité en termes de place en temps réel, a été implanté à deux endroits.

Enfin, le 4 octobre dernier, le Conseil municipal a validé une nouvelle grille tarifaire pour ce parking de manière à rendre plus attractif le stationnement souterrain. Ainsi, à titre d'exemple, il n'en coûtera que 2€ pour 2 heures de stationnement en parking contre 2,50€ dans la rue de Paris.

A noter : bien que de nuit un certain nombre de places de ce parking soient affectées au stationnement longue durée, il ne sera plus possible de contracter un abonnement. Cette facilité n'a été conservée que pour les anciens abonnés. ■



3 questions à

Jean-Pierre Cron,
Maire adjoint chargé de
l'environnement, du patrimoine
et du cadre de vie

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2008, l'équipe menée par Jean-Marie Brétilon avait exposé dans son programme des projets phares pour le mandat. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'équipe municipale avait mis en exergue trois projets : le devenir des terrains "4 Vents", le développement d'un nouveau quartier à Bercy et l'opération "Cœur de Ville".

Le chantier qui vise à requalifier les anciens entrepôts Carrier est largement engagé. Cette opération qui va permettre, dans quelques mois, la livraison de 190 nouveaux logements, d'une nouvelle école maternelle de 8 classes et d'un centre de loisirs ainsi que d'une maison médicalisée avait donc été annoncée et sera tenue.

S'agissant de la création d'un nouveau quartier à Bercy, la concertation se poursuit mais cela reste un projet à long terme.

Le "Cœur de ville", enfin, a vu, ses dernières semaines, les premiers coups de pioche sonner l'ouverture de son chantier. C'est donc, là encore, un projet municipal qui avait été annoncé dès 2008 et qui sera conclu pour la fin du mandat.

La conception du projet "Cœur de ville" va-t-il engendrer de longs mois de gêne pour les riverains ?

Tout chantier est susceptible de créer des gênes visuelles et sonores. Parce que le

tronçon de la rue de Paris compris entre la place Ramon et la rue de la Mairie est un lieu de passage très fréquenté, avec de nombreux commerces et des transports en commun, nous avons porté un regard très attentif à l'organisation de ce chantier.

L'opération va être tronçonnée en plusieurs phases afin de ne pas rendre impraticable l'ensemble de la rue durant de longs mois. Par ailleurs, en accord avec la RATP, les itinéraires des bus seront déviés pour conserver le trafic habituel et les bouches de métro ne seront jamais obstruées. De même, tout est mis en œuvre, comme actuellement place Ramon, pour que le cheminement des piétons et l'accès aux commerces perdure tout au long du chantier.

Ces points ne sont que quelques exemples des modalités mises en place pour que les Charentonnais ressentent le moins possible les contraintes d'un projet d'une telle envergure.

Votre délégation tient une place importante lors de la conception et la réalisation de grands projets urbains, mais les équipes ont aussi un rôle essentiel au quotidien.

En effet, la direction des services techniques de notre Ville est un service communal essentiel par l'ampleur de ses missions ; rares sont les dossiers, affaires ou opérations qui ne nécessitent pas leur intervention.

De plus, ces équipes ont un lien direct avec la population parce qu'elles interviennent dans tous les domaines qui sont de nature à améliorer son cadre de vie. Ceci passe par la réhabilitation des rues ou des installations d'éclairage public, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine communal ou encore la valorisation des espaces verts, des espaces sportifs et le soutien logistique aux manifestations communales.

Certes, les grands projets sont importants dans l'histoire d'une commune ; mais c'est aussi à travers les interventions quotidiennes des agents techniques municipaux que nous sommes en mesure de conserver la qualité de vie de notre ville et le bien-être des habitants. ■

La place Ramon en chantier

Depuis le 15 octobre, le chantier "Cœur de ville" a pris ses quartiers sur la place Ramon et ce jusqu'à la fin de l'année. Durant ces quelques semaines, tout sera mis en place pour que l'accès aux commerces et le cheminement des piétons ne soient pas interrompus. Les transports en commun, quant à eux, poursuivent leur exploitation : les bouches de la station "Charenton Ecoles" restent ouvertes et l'arrêt du bus 24 d'ordinaire implanté sur la place a été déplacé de quelques mètres devant le 36 de la rue Victor Hugo. ■



avant



après

LIGNE DE BUS 24

Le STIF vous informe

Depuis le 15 octobre, les fréquences de passage du bus 24 sur le tronçon compris entre Ecole Vétérinaire et Gare d'Austerlitz ont été renforcées par le syndicat des transports d'Ile-de-France, du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h, et le samedi après-midi, de 13h à 17h. ■

LA SEMAINE DES SENIORS

Actif et solidaire à tout âge !

Consciente de l'importance de proposer aux seniors des temps privilégiés d'échanges et de partage, la Communauté de communes a organisé du 16 au 23 octobre dernier une Semaine Bleue pour réunir, informer et divertir.

Avec huit jours ponctués de nombreuses activités, le programme de cette édition invitait les seniors à rester actifs et solidaires. Une attention toute particulière a été portée pour favoriser les liens intergénérationnels en provoquant les rencontres grâce à des animations ludiques menées avec les enfants des accueils de loisirs des deux villes. Avec le concours des médiathèques et des conservatoires, de nombreux ateliers culturels ont pu faire tour à tour découvrir au public les chansons de la Renaissance, des thématiques littéraires ou encore la pratique de la calligraphie. Une grande journée était également consacrée aux sports avec la possibilité de pratiquer, selon les possibilités de chacun, du tennis, de la randonnée ou encore de s'initier au tai chi chuan.

Mais cette semaine offrait aussi l'opportunité pour tous de s'informer, de participer à des débats et à des conférences. La question de la sécurité a fait l'objet d'une rencontre à l'espace Delacroix avec des intervenants présents pour prodiguer des conseils pratiques pour ce public qui parfois se sent vulnérable au volant de sa voiture, dans la rue ou simplement à son domicile. Quelques gestes simples peuvent changer bien des choses, avec notamment une initiation au massage cardiaque avec la Croix-Rouge française. Des ateliers-conférences ont aussi permis de s'interroger sur la nutrition et plus globalement sur la santé au quotidien. Cet éventail de propositions faites aux seniors convergeaient en un axe fort : continuer à être curieux, à s'ouvrir aux autres et à rompre l'isolement.

De beaux moments de divertissements et de plaisir ont eu lieu pendant cette Semaine Bleue, avec des jeux, de la musique, des sourires, des moments de convivialité et surtout le spectacle d' Yves Lecoq, humoriste pétillant venu interpréter sur la scène du T2R plus de 70 personnages. La soirée humanitaire consacrée aux actions menées à Ankasina (Madagascar) a conclu cette semaine appréciée de nos seniors. ■



SÉJOUR RETRAITÉS

A la découverte du talon de l'Italie



L'Italie est souvent considérée comme une destination touristique séduisante. Elle offre mille facettes par sa culture, ses paysages et son patrimoine. La douceur de vivre, le romantisme et la gastronomie sont souvent loués et pourtant, une région reste moins connue : les Pouilles. Située dans le fameux "talon de la botte", elle est rythmée par une côte rocheuse, de petites criques et des champs d'oliviers baignés de soleil. Un groupe de retraités charentonnais a eu la chance, le mois dernier, de parcourir villages et sites touristiques, lors d'un séjour organisé par le C.C.A.S. de la Ville.

Accompagnés par Chantal Gratiot, Maire adjoint chargé de la vie des seniors, ils ont visité Pompéi, Naples et découvert les trulli, petites maisons aux toits coniques en pierre, caractéristiques de la région. ■

NOUVEAUTÉS

Des temps informels pour se retrouver

Le service Retraités met en place, tout au long de l'année, des activités variées. Sport, loisirs, pratiques artistiques sont au programme ; mais peut-être manquait-il des temps informels pour écouter et parler musique, voire même danser !

A la demande de certains seniors, une salle va être mise à leur disposition, les jeudis 15 novembre et 13 décembre, de 14h à 17h. Il est même possible d'amener vos propres Cd. Ces après-midis se conclueront par une collation.

D'autre part, tous les mercredis, de 14h15 à 17h, la salle d'animation leur sera ouverte afin que chacun puisse à sa guise, faire de la couture, jouer aux cartes, faire de l'informatique. ■

CHORALE

Avis de recherche

La chorale Cantabile, bien connue des Charentonnais, est à la recherche de voix masculines pour parvenir à une mixité harmonieuse de son ensemble vocal. Pour mémoire, ces rencontres musicales ont lieu chaque vendredi, de 14h30 à 16h30, dans la salle du rez-de-jardin du 2 rue de l'Archevêché (1^{ère} séance d'essai gratuite). ■

Renseignements au 01.45.18.36.34



COIN LECTURE

Délocalisation de la médiathèque

Depuis le mois dernier, la véranda du service Retraités, au 3^e étage du Centre Alexandre Portier, met à disposition un espace qui accueille désormais des présentoirs de romans et de revues les mercredis et jeudis. L'expérience, menée le temps des travaux de la médiathèque des Quais, se révèle positive, les utilisateurs étant ravis de cette permanence qui leur est proposée. ■

Centre Communal d'Action Sociale - 21bis, rue des Bordeaux, au 3^e étage.

Mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

SOLIDARITÉ

Prime de chauffage

Les personnes âgées et les personnes handicapées habitant Charenton peuvent bénéficier, sous conditions de ressources, de la prime de chauffage, ou bien simplement la renouveler s'ils en bénéficient déjà. N'hésitez pas à en faire part à des personnes de votre entourage si vous pensez qu'elles pourraient être concernées !

Elles sont invitées à adresser leur dossier par courrier, ou à venir le déposer à l'accueil du Service Aides Légales et Facultatives au Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux. Depuis le lundi 22 octobre jusqu'au lundi 31 décembre 2012- de 13h30 à 16h30 (sauf le mardi après-midi fermé au public) ■

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Service Aides légales au 01.45.18.36.24.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Quoi de neuf sous la véranda ?

Le foyer-logement Jeanne d'Albret, soucieux d'offrir à ses résidents des prestations divertissantes, prépare chaque mois des plannings d'activités. Les habitants peuvent, s'ils le désirent, participer à ces rencontres et ainsi partager des temps de discussion, de jeux et de partage.

C'est ainsi que chaque mercredi et vendredi sont organisés des goûters, à 16h sous la véranda, pour se rencontrer autour d'un thé chaud ou échanger quelques nouvelles. Si vous souhaitez découvrir le planning des prochaines activités, reportez-vous au programme ci-contre. ■

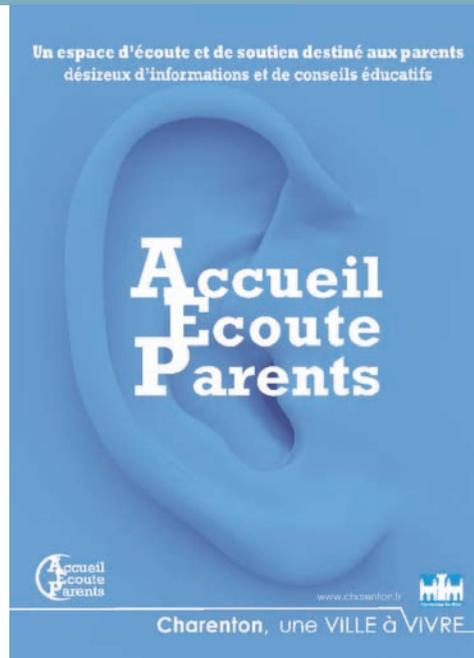


SOLIDARITÉ

Création d'un Accueil Ecoute Parents-AEP ouvert au public

L'AEJ-Accueil Ecoute Jeunes (espace d'échange et d'information à disposition des 11/25 ans et des familles) qui fonctionne depuis 2009 permet à près de 500 jeunes qui s'y rendent chaque année de trouver une réponse à leurs questions parfois angoissantes concernant l'emploi, la formation, la santé, la scolarité, le logement, un problème juridique... ou une aide (notamment pour le financement d'un projet). On a constaté que les jeunes venaient parfois avec leurs parents ou même que certains parents de plus en plus nombreux (près d'une centaine) avaient eux aussi des questions et un besoin impérieux d'écoute.

Face à la demande croissante de parents sur les questions éducatives, le Pôle Médiation Sociale propose dorénavant un accueil qui leur est dédié : l'Accueil Ecoute Parents-AEP, où ils pourront trouver une écoute, des informations, conseils et soutien. **La permanence est ouverte du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 17h**, avec ou sans rendez-vous, au Pôle Médiation Sociale (C.C.A.S.- 21 bis, rue des Bordeaux. Tél : 01 45 18 36 44 - mail : aep@charenton.fr) ■



INTERGÉNÉRATION

Une conférence pour mieux se comprendre

Après le succès de sa précédente conférence consacrée à "L'adolescence, l'un des plus grands chantiers de la vie", le Dr Patrice Huerre, psychiatre-psychanalyste, revient à Charenton le **mercredi 21 novembre 2012 à l'Espace Toffoli dès 20 heures** pour une conférence dont le thème très actuel nous concerne tous : **Parents-adolescents : une relation à repenser.**

Vous avez l'impression de ne plus comprendre votre enfant devenu adolescent ? Ses goûts vous paraissent étranges ? Et lui (ou elle)-même, comment vous perçoit-il (elle) ? Vous sentez un éloignement ? Et si l'on repensait la relation pour mieux se comprendre.

Conférence organisée par l'Accueil Ecoute Jeunes/Pôle Médiation Sociale/Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec le Groupe de Réflexion autour de la Parentalité et le Groupe Parents. ■

Entrée libre - garde d'enfants de 3 à 12 ans gratuite sur réservation au 01.45.18.36.44.



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Un petit geste qui voudra dire beaucoup

Comme chaque année, un grand moment de solidarité se profile où l'on compte sur chacun de nous pour réaliser un petit geste. Et comme vous le savez, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ! Cette année la collecte alimentaire est organisée dans le cadre de la banque alimentaire sous la responsabilité du Lions Club en faveur de l'épicerie sociale Au Petit Plus si utile pour beaucoup de Charentonnais modestes. Tous les produits récoltés à Charenton bénéficieront au Petit Plus et donc aux Charentonnais. Il s'agit donc d'un travail de proximité. Ce jour là en allant faire vos courses, vous prendrez un ou deux paquets de plus que d'habitude et vous savez où il ira, dans un foyer charentonnais (peut-être votre voisin si discret) qui en a vraiment besoin.

Malgré les travaux en cours, le rendez-vous est fixé le vendredi 23 novembre (14h à 20h) et samedi 24 novembre (toute la journée) devant le Monoprix.

Tous les articles non périssables seront les bienvenus et particulièrement des couches et du lait pour enfant. ■

ANIMATION

Une fête des chapeaux sous le signe de la Bretagne

Marinières, bottes jaunes et binious seront de rigueur le **samedi 24 novembre** prochain dans la rue du Général Leclerc et l'avenue Jean Jaurès. C'est en effet la Bretagne qui sera à l'honneur toute cette journée lors de la 6^e édition de la fête des chapeaux. Durant cette opération, les commerçants invitent les familles charentonnaises à une manifestation festive et leur réservent pour cela bien des surprises ! De nombreux stands présenteront des spécialités artisanales, des structures gonflables inviteront les plus jeunes à s'amuser et l'ensemble sera ponctué de musiques et danses traditionnelles. Une tombola permettra aux plus chanceux de gagner, pour rester dans l'ambiance bretonne, une thalasso à Quiberon, des week-ends en Relais et Châteaux ainsi que des lots proposés par les commerçants des deux rues. ■



NOUVEAU COMMERÇANT

Un primeur aux mille couleurs

Dans la partie semi-piétonne de la rue de Paris, une nouvelle enseigne a ouvert ses portes : un primeur. Depuis le mois de septembre, des pyramides de fruits et légumes colorés sont dressés avec soin sur des étals et l'œil du passant peut apprécier avec quelle habileté ces produits sont présentés. Ouvert du mardi au dimanche de 8h à 20h, ce commerce propose, au rythme des saisons, des fruits et légumes frais. Michel, le responsable, apprécie le contact avec la clientèle et n'hésite pas à conseiller et faire partager ses connaissances des différentes variétés, des régions de production et de leurs spécificités. Il réalise des étals attractifs, en jouant sur les formes et les couleurs, pour vous laisser séduire par une variété de démentines, faire découvrir une courge ou encore vous permettre de tester un nouveau dessert, composé de poires chinoises. **Durant le mois de novembre, Michel offre 10 % de remise aux personnes qui se présenteront avec ce numéro du Charenton Magazine.** Commerçant, il précise encore qu'à partir de 20 €, la livraison est offerte sur Charenton et Saint-Maurice. Il ne vous reste plus qu'à apprécier son goût du contact et son professionnalisme en vous rendant au 34 de la rue de Paris avec votre panier ! ■

C'primeurs - 34, rue de Paris - Tél. 01.48.93.17.97



SERVICE À DOMICILE

Mister clean cars lave vos voitures

Voici une formule qui pourrait intéresser les personnes qui manquent de temps pour nettoyer leur véhicule : Alexandre Massiot, jeune Charentonnais de 34 ans, s'est spécialisé dans un nouveau service, qui consiste à prendre en charge le lavage de votre automobile. En le contactant, vous conviendrez ensemble d'un rendez-vous, à votre domicile ou sur votre lieu de travail. Ensuite, quel que soit le modèle de votre automobile, il effectuera un nettoyage minutieux, à l'intérieur et sur l'ensemble de la carrosserie. Désireux de respecter l'environnement, il utilise un produit bio, qui nécessite très peu d'eau, mais il conviendra tout de même qu'il ait accès à un raccord électrique, afin d'y brancher son aspirateur. Alexandre se déplace aussi bien à Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort et intervient du dimanche au vendredi, de 8h à 20h. Ses tarifs varient en fonction du type de véhicule, depuis 16 € pour une moto jusqu'à 50 € pour un monospace. ■

Mister cleancars - Tél. 06.52.19.58.48 - Mail : mistercleancars@gmail.com - www.mistercleancars.com



EN BREF...

Entraide

Association départementale des conjoints survivants du Val-de-Marne accueille, écoute, informe et aide dans les démarches et les contacts avec les pouvoirs publics sur les conséquences du veuvage. Elle organise également des moments de convivialité et des permanences le 3^e mercredi du mois de 10h30 à 12h (Maison des associations de Vincennes) et les 2^e et 4^e vendredis du mois de 14h à 17h30 (Maison des associations 1, avenue François Mauriac à Créteil).

Contact : Jacqueline Delchié, présidente.

Tél. 01.43.74.44.82

Comité de jumelage

Section Allemagne - Atelier Couronne de l'Avent le samedi 1^{er} décembre de 9h30 à 12h30 à la Maison des Associations au 33, quai des Carrières. Prix : 25 € - matériel fourni. Les participants repartent avec leur couronne. Nombre de places limité. Inscriptions : 01.43.68.46.32

Section Grande-Bretagne - "Tous à la Christmas Brunch Party", brunch anglais festif le samedi 15 décembre à partir de 11h, à la Verrière de Bercy. Amener un ingrédient.

Contact : Baptiste Blandet au 06.12.16.42.21 ou bjblandet.charenton.trowbridge@gmail.com.

Section Italie - "Minestrone di Natale", soirée conviviale le vendredi 7 décembre à partir de 20h à l'espace Toffoli, pour se retrouver et célébrer ensemble la fin de l'année. Tarif par personne : 20€ +1€ reversé au Téléthon.

Renseignements et inscriptions :

Lidia Mantovani, Présidente - 01.48.93.36.35
Sandrine Carini - carinis@wanadoo.fr

06.62.47.09.89



CROIX-ROUGE

Stages de secourisme

Dans un cadre privé ou professionnel, chacun peut être confronté à une situation

dans laquelle des gestes de premiers secours seraient nécessaires. Nous devrions tous être capables d'intervenir pour protéger une victime, alerter et prodiguer des gestes simples de secourisme. Une des missions de la Croix-Rouge française consiste justement à former le grand public aux gestes des premiers secours. Elle propose ainsi des journées de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), où les conseils sont essentiellement pratiques et basés sur des exemples concrets. Les prochaines sessions auront lieu :

- les samedi 17 (de 14h à 17h30) et dimanche 18 novembre (de 10h à 12h et de 14h à 17h30)
- les samedi 15 (de 14h à 17h30) et dimanche 16 décembre (de 10h à 12h et de 14h à 17h30). ■

Croix-Rouge française - 91, rue du Petit Château - Mail : crfcharenton@orange.fr

Frais de participation : 50 €



TÉLÉTHON - LIONS CLUB

Osez vaincre la maladie

Comme chaque année au mois de décembre, les Français vont être mis à contribution pour la recherche contre les maladies rares et neuromusculaires. "Osez vaincre", c'est le slogan du Téléthon 2012 qui aura lieu les 7 et 8 décembre.

Les membres du Lions Club de Charenton vous invitent donc à composer le "36-37" et annoncer lors de cet appel le montant de votre don, votre générosité étant indispensable pour faire avancer la recherche et améliorer le

quotidien des malades. De plus, ils seront heureux de vous accueillir, place Aristide Briand le samedi 8 décembre, en partenariat avec l'association "Vincennes en Anciennes", pour vous proposer des baptêmes dans des voitures de collection au profit du Téléthon. ■

ECHANGES

Comité de jumelage

Expression d'une amitié et de liens étroits tissés entre les villes, un jumelage apporte des valeurs, des rencontres et de nombreux sujets de partage. Charenton mène depuis de longues années des échanges culturels, éducatifs et économiques avec plusieurs villes : Büren et Berlin Tempelhof en Allemagne, Trowbridge en Grande-Bretagne, Borgo Val di Taro en Italie et Zichron Yaacov en Israël. A Charenton, un Comité de jumelage dynamique coordonne donc des activités, stages, rencontres et manifestations tout au long de l'année, contribuant à faire connaître la culture et l'engagement de ces villes. Sur la photo, certains membres du Conseil d'Administration réunis lors du Forum des Associations. ■

Présidente : Brigitte CORDIER - brigittecordier@wanadoo.fr - Tél. 01.43.68.46.32

Secrétaire : Sandrine CARINI - carinis@wanadoo.fr - Tél. 06.62.47.09.89





EVAN
 ★ le rêve américain
 ASSOCIATION PRODUCTION, CO-PRODUCTION & APPROPRIATION STUDIO PRÉSENTENT
 DÉBUT-PREMIÈRE DU FILM
 Mercredi 17 octobre
 à 19H
 à Charenton

DOCUMENTAIRE

Charenton célèbre son champion

Passionnés de basket, curieux ou anciens camarades d'enfance, les Charentonnais ont eu la chance de découvrir en avant-première, le 18 octobre dernier, un documentaire intitulé "Evan, le rêve américain".

Projeté dans la grande salle du T2R, le film raconte le destin peu ordinaire du jeune Evan Fournier, depuis ses débuts charentonnais à la Saint-Charles jusqu'à son arrivée dans l'équipe des Nuggets, à Denver, en passant par les clubs de Nanterre et de Poitiers. Tommy Hombert et Benoit Dujardin, les réalisateurs, ont suivi le parcours du jeune sportif pendant deux ans, en offrant de nombreux témoignages et images inédites.

La particularité de leur projet est qu'il est financé et soutenu par les internautes, qui ainsi contribuent à la production de ce film, à la fois intimiste et passionnant. Ils prévoient une sortie du DVD à la fin de l'année. ■



▲ Tommy Hombert et Benoit Dujardin, les réalisateurs.

M. et Mme Fournier, les parents d'Evan, Jean-Marie Brétilon, le Maire, Benoît Gailhac, Maire adjoint en charge des sports, et Fabrice Canet, Président de la Saint-Charles basket-ball. ▼



BRIDGE AMICAL CHARENTON-SAINT MAURICE

Le bridge n'est pas ce que vous pensez !

Vous pensiez connaître le bridge ? On parie que l'on va vous faire changer d'avis !

Le bridge est une discipline qui compte 2,5 millions de pratiquants en France dont 105 000 sont affiliés à la Fédération Française pour des compétitions officielles de tous niveaux régional, national, européen et mondial.

Certaines compétitions sont réservées aux seniors et d'autres aux juniors (catégorie dans laquelle la France est championne d'Europe), mais la majorité des équipes sont constituées de joueurs allant de 18 à 65 ans.

Le bridge est simple

Pour en comprendre les règles, il faut dix minutes mais pour bien jouer il faut entre trois mois et cinquante ans !

Le fait de devoir définir un contrat dans une première phase demande des capacités d'analyse. L'organisation des équipes en deux paires implique une notion de partenariat. Avec son équipier on va se concentrer sur un but précis, se fixer un objectif et se donner les moyens de l'atteindre. En compétition, on compte en moyenne sept minutes pour une donne et un match compte entre 24 et 32 donnes soit parfois près de quatre

heures d'efforts intensifs au cours desquelles le moindre relâchement sera sanctionné par l'adversaire !

Les cartes jouées étant remises dans le même ordre dans l'étui et transmises à l'adversaire à la table d'à côté, il y a peu de hasard, c'est principalement la technique qui compte. Mais paradoxalement, au bridge on peut bluffer très souvent, car on peut "mentir" sur la répartition des cartes.

Un sport qui brasse large

Le bridge, contrairement aux idées reçues, est un instrument de brassage social. On y croise aussi bien l'ouvrier que le fonctionnaire, le coiffeur ou l'enseignant. Il existe aujourd'hui un vrai décalage entre l'image surannée d'un jeu élitiste pratiqué dans des clubs de la haute société et la réalité d'un sport beaucoup plus jeune et beaucoup plus dynamique.

On peut venir découvrir ce sport au Bridge amical Charenton-Saint-Maurice, un bon club de niveau national, qui participe aux championnats interclubs du Val-de-Marne et à la coupe de France. La dernière équipe de Charenton encore en lice en 2012 est le petit poucet de l'épreuve.



Les enseignants du club formés à l'université du bridge assurent des cours de tous niveaux, y compris un cours pour débutants le lundi soir selon les méthodes de la Fédération Française. Les tournois internes au club se déroulent les lundi, mardi, jeudi, samedi à 14h30, le tournoi du jeudi étant orienté vers les joueurs débutant en compétition. Le mardi et le samedi sont des tournois simultanés nationaux, c'est-à-dire que les mêmes donnes sont jouées dans des dizaines de clubs afin de pouvoir se comparer aux bridgeurs de Carpentras ou de Guingamp.

Un tournoi le mercredi soir à 20h15 est plus spécifiquement pensé pour les jeunes et les actifs, avec possibilité de grignoter un morceau en parlant bridge pour ceux qui viennent directement du travail. ■

Bridge amical de Charenton Saint-Maurice

Michel Amilhat, Président

4, rue de la Mairie
Tél. : 01.43.53.28.48
ou 09.52.07.46.56

E-mail : bacsm@aliceads.fr





TROPHÉES DU SPORT

Un tourbillon de démonstrations sportives

Venez tous assister aux trophées des sports au gymnase Tony Parker le **vendredi 23 novembre à 19h**. Vous vibrerez au rythme des démonstrations sportives les plus spectaculaires réalisées par des clubs de haut niveau de toutes disciplines (sports co, gym, danses, arts martiaux, ...).

Pas moins de vingt-deux associations sportives, dont quatre nouvelles qui ne s'étaient encore jamais frottées à ce genre d'exercice, se produiront devant leur public avec la part de risque que cela implique ! Comme chaque année, les clubs ont répondu positivement à l'appel et leur investissement a été massif et sans retenue. Tous se préparent spécialement et dans le plus grand secret depuis des semaines pour ce grand soir ! Chaque année le spectacle est différent, alors, ne le manquez pas !

Entre chaque tableau, des sportifs seront récompensés en fonction des résultats obtenus sur la saison 2011-2012. Et clou de la soirée le trophée du fair play et le trophée des trophées seront remis à des sportifs mystères dont l'identité sera gardée confidentielle jusqu'au dernier moment ! ■

Gymnases Tony Parker - Ile Martinet - Vendredi 23 novembre 2012, 19h, entrée libre.

ESCRIME

Au Cercle d'escrime Henri IV, on initie les petits

A quel âge peut-on se mettre à l'escrime ?

Le cercle d'escrime Henri IV répond à cette question en bousculant les pratiques courantes. L'idée révolutionnaire est la création d'un cours de baby escrime qui s'adresse aux enfants de 4 et 5 ans, dure une heure et se déroule à la salle d'armes le mercredi matin ou le samedi matin. L'enfant va ainsi participer à des jeux destinés à développer sa socialisation, ses capacités intellectuelles telles que le sens de la réflexion, la concentration, la persévérance et ses capacités physiques telles que l'habileté, l'équilibre, la dextérité, la coordination, la latéralisation... Mais bien évidemment étant donné l'âge des participants, il n'y a pas d'affrontement direct.

Il s'agit surtout d'une approche globale de la discipline à base de sauts dans des cerceaux, de jeux avec des balles de tennis et de parcours découverte afin d'acquérir des réflexes qui seront indispensables ensuite à la bonne pratique de l'escrime. En acceptant comme un jeu un affrontement sportif, où il s'agit "de toucher et de ne pas se faire toucher", l'enfant va découvrir et maîtriser à la fois son propre corps et celui de son adversaire et ami, ainsi que des outils représentant les armes de l'escrime. ■

Cercle d'Escrime Henri IV, 73 rue de Paris - Mail : cehenri4@wanadoo.fr

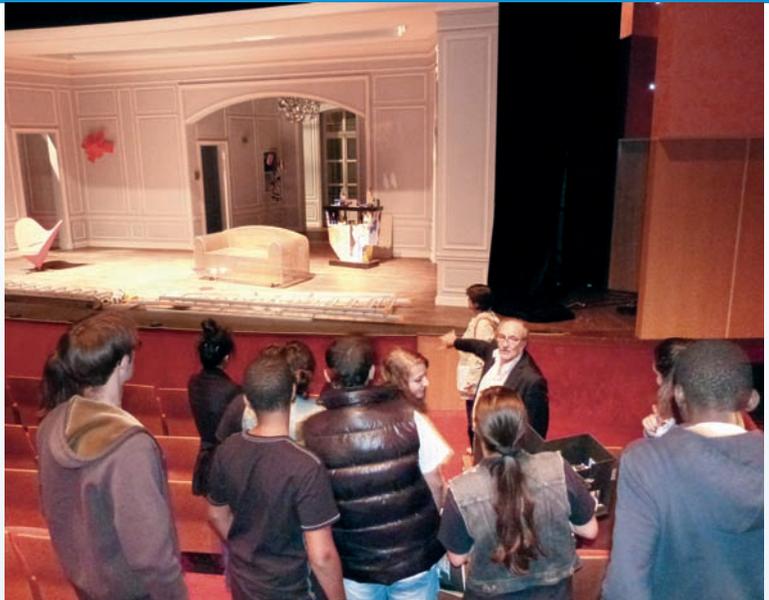


ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**A la découverte
des métiers du spectacle**

A l'âge de l'adolescence, il n'est pas simple de se projeter professionnellement ou de définir une orientation. Depuis 2006, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place, pour les élèves de 3^e, une option facultative de 3h par semaine ayant vocation à faire découvrir aux jeunes les métiers et les formations.

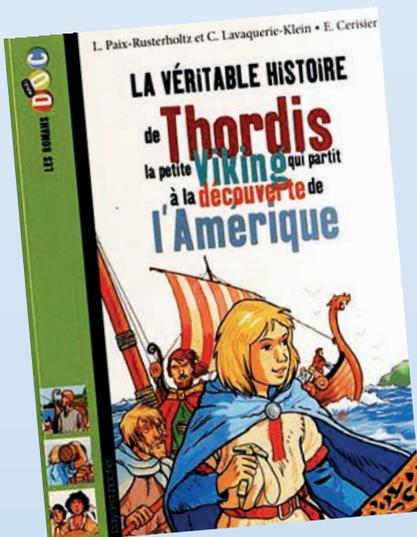
Au collège la Cerisaie, cette année, ils sont 13 à s'y être inscrits. Après les métiers du BTP l'an passé, ils vont cette fois découvrir les métiers du spectacle, leurs filières, les lieux de formation.

Pour cela, un partenariat a été signé entre le collège et le T2R. Le groupe a eu, en septembre dernier, l'opportunité de rencontrer les membres de l'équipe du théâtre, de visiter les lieux (loges, coursives, régie) et même d'assister à une représentation de "Cher Trésor".



Cette collaboration s'est révélée déjà fort riche d'enseignements et les premières séances fructueuses, avec notamment la découverte du vocabulaire propre au théâtre, des coulisses et des nombreux corps de métiers spécifiques, comme les décorateurs, les costumiers... Par la suite, le groupe prévoit d'aller à la rencontre des apprentis du CFA arts du cirque de l'académie Fratellini.

Encadrés par deux enseignants, Nathalie Baron et Christophe Musset, ces jeunes vont, tout au long de l'année, établir des fiches métiers, réaliser des bilans et des exposés. La curiosité suscitée lors de ces visites va certainement leur donner des outils pour affiner leur projet d'orientation.

LIVRE JEUNESSE**La véritable histoire de Thordis, la petite Viking
qui partit à la découverte de l'Amérique**

En avril dernier, Christiane Lavaquerie-Klein nous avait présenté son ouvrage intitulé "Les erreurs dans la peinture". Avec sa fidèle complice Laurence Paix-Rusterholtz, elle propose une histoire pour raconter l'Histoire. Elle invite le jeune lecteur à découvrir les aventures de Thordis, une petite Viking, qui vit en l'an 1 000, dans un village côtier du Groenland fondé par Erik le Rouge. Illustré par Emmanuel Cerisier, ce récit est régulièrement ponctué d'informations documentaires pour aller plus en profondeur dans la découverte de la période historique (culture, mythologie, bateaux...). Celles-ci s'insèrent sous forme de simples ou double-pages illustrées.

La véritable histoire de Thordis, la petite viking qui partit à la découverte de l'Amérique Christiane Lavaquerie-Klein, Laurence Paix-Rusterholtz - Editions Bayard Jeunesse

**AGENDA
THÉÂTRE****La fiancée de Barbe-Bleue**

Dimanche 11 novembre, à 15h

TVO - 49, rue du Maréchal Leclerc,
à Saint-Maurice

**PORTES OUVERTES
BIBLIOTHÈQUE
POUR TOUS**

La bibliothèque pour tous ouvre ses portes le samedi 17 novembre prochain de 10h à 18h au 146, rue de Paris.

Durant cette journée consacrée au plaisir de la lecture, il sera possible d'acquérir des livres à tout petit prix, dès 0,50 €.

Bibliothèque pour Tous

146, rue de Paris - Tél. 01.41.79.40.52

AU COEUR DE LA NUIT

Rencontre des Arts et de la Musique

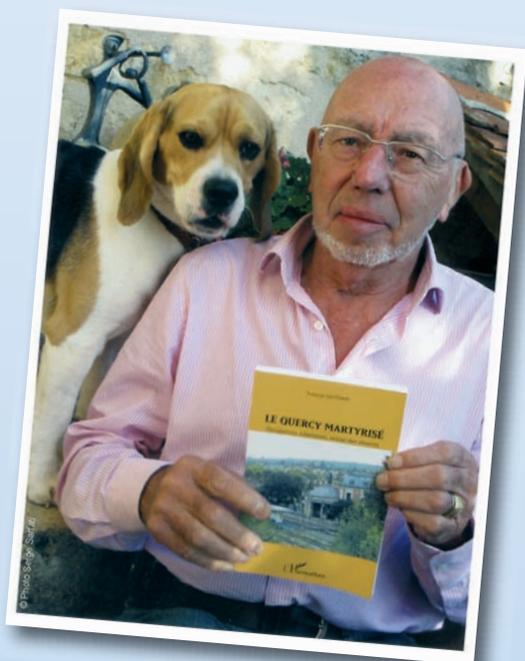
Fascinante, envoûtante, mystérieuse ou inquiétante, la nuit a souvent inspiré les artistes. Elle est le thème de la **11^e rencontre des Arts et de la Musique**, proposée à Charenton et Saint-Maurice. Pendant un mois, la nuit va donc tomber sur cette biennale avec une programmation riche et variée, offrant à tous des moments d'exception et de partage.

Des artistes plasticiens mettront à l'honneur l'univers tantôt sombre, poétique ou inquiétant de la nuit. Une exposition collective intitulée **"la Nuit s'expose"** les réunit à l'Espace Art et Liberté, **du jeudi 22 novembre au samedi 15 décembre**. Les musiciens se sont aussi laissés tenter par l'exercice, le temps d'une "heure musicale". Les professeurs des Conservatoires Charenton - Saint Maurice joueront des œuvres de Mozart, Schubert ou Connesson le **dimanche 25 novembre** à l'église communale de Saint-Maurice.

Pas de nuit sans étoile : c'est tout naturellement le documentaire et plus largement le cinéma qui seront déclinés autour de ce thème central. Des projections pour petits et grands auront lieu à l'Espace Art et Liberté, ainsi qu'à la médiathèque de Bercy.

Une lecture musicale enchantera le public de l'Espace Art et Liberté le **samedi 1^{er} décembre**, à 15h et celui de la médiathèque Delacroix, le **vendredi 14 décembre**, à 20h30.

Ensuite, c'est au travers d'œuvres majeures de l'histoire de l'Art que l'on retrouve encore la nuit, depuis Rembrandt, Delacroix ou Van Gogh. Une conférence délivrera quelques pistes de réflexion le **vendredi 7 décembre** à 19h au T2R. Dans ce même théâtre, deux pièces seront jouées les **jeudi 22 et vendredi 23 novembre** à 20h30. Le projet Travelling 94 - Episode 2 est une résidence d'écriture s'inscrivant dans cette thématique nocturne.



OUVRAGE DE MÉMOIRE

François Sauteron raconte le Quercy martyrisé

Auteur prolifique, François Sauteron est fin connaisseur de la triste période de l'occupation allemande, plus précisément dans la région du Quercy, où il réside une partie de l'année. "Le Quercy martyrisé" fait suite à son précédent livre, "Deux beaux salauds", qui retraçait l'histoire douloureuse de la rafle du Figeacois des 11 et 12 mai 1944.

En cette rentrée littéraire, il nous conte dans son style saisissant de réalisme la terrible fin de l'Occupation dans le Figeacois avec son cortège d'horreurs et d'atrocités. Collaborateurs et résistants sont évoqués ici à hauteur d'hommes dans ce que l'on peut qualifier de tragédie humaine.

Une fresque qui nous fait toucher du doigt une plaie encore à vif que les décennies passées ne sont pas encore parvenues à cicatrifier. Par son travail de mémoire douloureux mais nécessaire, François Sauteron nous rappelle le souvenir de ceux qu'il ne faut pas oublier.

Le Quercy martyrisé - François Sauteron - Editions L'Harmattan



Pour clôturer cette biennale, les enfants scolarisés en maternelle de la Communauté de communes frissonneront devant un spectacle qui leur sera joué par les professeurs des Conservatoires.

Le programme détaillé de cette rencontre des arts et de la musique est consultable sur l'agenda culturel Sortir et sur le site de la ville.

Espace Art et Liberté - place des Marseillais

Eglise communale - 59, rue du Maréchal Leclerc, à Saint-Maurice

Médiathèque de Bercy - 7/9, rue du Nouveau Bercy

Médiathèque Delacroix - 29, rue du Maréchal Leclerc, à Saint-Maurice

T2R - 107, rue de Paris

SUR LES VOIES DE L'EMPLOI**Forte affluence
au Carrefour de l'Emploi**

Le pavillon Baltard a accueilli en septembre dernier la 16^e édition du Carrefour de l'Emploi. Chaque année, cette opération vise à mettre en relation les demandeurs d'emploi avec des professionnels, des entreprises et des porteurs de projets.

Ce rendez-vous a rassemblé environ 3 150 visiteurs venus rencontrer, échanger, s'informer autour d'un thème central, intitulé "Ville et mobilité durable". Quelque 500 postes étaient à pourvoir, notamment dans les secteurs de la logistique, du transport, du B.T.P. et de la comptabilité. Invité à se présenter avec des CV, le public a pu rencontrer de nombreuses entreprises, mais aussi des organismes de formation et une dizaine de structures dédiées à l'accompagnement et à l'orientation. Au cours de la journée, un cycle de conférences sur des spécificités liées à l'emploi a été proposé avec des précisions sur le recrutement, les formations et les créations d'entreprise.

**SERVICES À LA PERSONNE****Et si vous découvriez un secteur
qui embauche ?**

Après s'être longtemps forgé à la seule force des compétences personnelles de ses employés, le secteur des services à la personne se restructure et se professionnalise. Ainsi, il offre à présent de véritables plans de carrière à celles et ceux qui, quel que soit leur niveau d'étude, souhaitent s'impliquer dans ces emplois.

Si vous souhaitez vous renseigner sur les formations possibles, vous pouvez participer au forum sur les métiers de services à la personne proposé le **mardi 4 décembre de 10h à 18h30 au Moulin Brûlé** (47, avenue Foch à Maisons-Alfort). Cette journée d'information est organisée par la Mission locale en partenariat avec la Maison de l'emploi, le Pôle emploi et le Bureau d'Information Jeunesse de Maisons-Alfort. **Pour plus d'informations, contacter la Maison de l'Emploi au 01.49.77.29.52.**

RÉFLEXE RH**Prochaine Matinale**

"Réflexe RH" est service gratuit, subventionné notamment par l'Union Européenne et le Conseil général. C'est un service ouvert aux entreprises de moins de 50 salariés.

Ces matinées sont à destination des chefs d'entreprises et des salariés sur des thématiques de fonctions RH.

La prochaine matinale Réflexe RH aura lieu le **jeudi 15 novembre prochain**, de 8h45 à 10h45, à la Direction de l'Economie et de l'Emploi, sur le thème "le handicap et les travailleurs handicapés".

Maison de l'Emploi au 01.49.77.29.52.

INITIATIVE**Agir ensemble sur le territoire : un bilan positif**

La Communauté de communes proposait une rencontre à l'espace Toffoli le 2 octobre dernier, avec pour objectif de proposer des échanges entre les entreprises, les associations et les collectivités pour construire ensemble des solutions. Cette initiative a permis à chacun de ces acteurs de mettre en commun ses expériences et son savoir-faire. Cette première soirée a réuni 142 personnes dont 50% d'associations, 30% d'entreprises et 20% d'élus.

C'est à partir de ces premiers échanges que trois groupes de travail ont été constitués sur les thématiques suivantes : l'insertion des jeunes, le handicap et la lutte contre la précarité. Ces groupes de travail se réuniront début décembre.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



94^e anniversaire de l'Armistice

Les cérémonies officielles de l'Armistice du 11 novembre 1918 organisées par la Communauté de communes se dérouleront sur le territoire de Saint-Maurice selon le programme suivant :

9h25 : Service de car pour les Charentonnais
Rendez-vous au 79, rue de Paris

9h40 : Rassemblement devant l'Eglise Saint-André de Saint-Maurice

9h45 : Messe pour la "Paix et pour les morts de toutes les guerres"

10h30 : Service de car pour les Charentonnais
Rendez-vous au 79, rue de Paris

10h45 : Départ du défilé jusqu'au Monument aux morts de Saint-Maurice

11h15 : Service de car pour les Charentonnais
Rendez-vous au 79, rue de Paris

11h30 : Cérémonie officielle, place Charles de Gaulle à Saint-Maurice

11h45 : Formation du cortège et défilé
jusqu'à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice

Pour Charenton, le retour en car est assuré.

COURSE À PIED

La Charentonnaise Entreprises

Les 409 coureurs de la 6^e édition de la Charentonnaise Entreprises se sont élancés le 11 octobre dernier, au départ de la Cipale. Avec près d'une centaine de participants de plus que l'année précédente, cette course a battu un nouveau record de fréquentation. Tous ont couru au profit d'une association qui œuvre au profit des personnes atteintes de la maladie de Crohn, l'Afa. Le jeudi 22 novembre prochain, le Crédit Foncier de France lui remettra un chèque de 4 000 €.



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE Assemblée Générale

Le club s'est réuni le 20 septembre dernier, lors d'une assemblée générale, qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Charenton. Les membres ont présenté un rapport d'activité, puis financier de l'année passée et enfin exposé les projets du cercle des jeunes créateurs avant d'achever la soirée autour d'une dégustation de vins et de fromages de Bourgogne.

Afin d'échanger entre associations à vocation sociale et chefs d'entreprises, le Club se réunit pour un déjeuner à l'épicerie solidaire "Au petit plus" **les jeudis 22 et 29 novembre prochains**, au 84, quai des Carrières.

Par ailleurs, un petit déjeuner, sur le thème "le statut fiscal et social du futur chef d'entreprise", aura lieu le **jeudi 29 novembre prochain**, de 9h30 à 11h30, à la Direction de l'Economie et de l'Emploi, au 12, rue du Cadran.

Inscription : Maison de l'Emploi
Hélène Brillet au 01.49.77.29.75.



GROUPE CHARENTON DEMAIN

ACCUEIL ET QUALITÉ DANS LES CANTINES DE CHARENTON !

Encore une contre-vérité à démentir : bien sûr, jamais l'accès d'un enfant à la restauration scolaire n'a été refusé. **Tout parent qui souhaite laisser son enfant déjeuner à l'école a toujours bénéficié d'une place.**

En milieu urbain, l'espace n'est pas extensible et des règles ont donc été mises en place : si les deux parents travaillent à temps plein ou partiel (ainsi que les demandeurs d'emploi, étudiants, intermittents, ...), les enfants sont accueillis tous les jours ; si l'un des deux parents ne travaille pas, les enfants sont accueillis deux jours par semaine au minimum, et plus sur simple demande. A ce jour, aucune demande supplémentaire n'a été refusée. Dans les deux nouvelles écoles en construction (rappelons que l'opposition socialiste a voté contre), nous avons anticipé **en augmentant la capacité d'accueil des restaurants scolaires.**

Il faut savoir que 70% des enfants scolarisés en maternelle et 75% en élémentaire déjeunent à l'école. Pour certains enfants, c'est même l'assurance d'un repas équilibré par jour et la participation à des ateliers pendant l'heure de pause avec des animateurs mis à disposition par la ville.

Quant au bio, c'est sans doute très "branché", mais ça ne constitue pas toujours un gage de qualité. Les associations de parents, membres de la commission menus et associées à la définition du cahier des charges dans le cadre du renouvellement du marché de la restauration scolaire, ne se sont d'ailleurs pas montrées favorables au bio. **Nous privilégions à Charenton des achats responsables basés sur une agriculture raisonnée, des circuits courts et un contrôle strict quant à la provenance des aliments.**

Sécurité alimentaire et proximité sont les maîtres-mots qui nous guident dans nos choix. Pourquoi toujours tenter de désinformer, de minimiser l'effort de la collectivité, de nuire à l'excellente image de nos restaurants scolaires ? Nous assumerons nos responsabilités comme par le passé pour assurer aux jeunes Charentonnais un accueil et des prestations de qualité.



Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LES DÉPLACEMENTS DES FRANCILIENS : UN DÉFI POUR L'AVENIR.

Les problématiques de déplacement des franciliens et de développement durable sont un enjeu majeur.

Le PDUIF 2010-2020, Plan de Déplacements Urbains en Île-de-France, est en cours d'adoption. L'ambition affichée par la Région, le STIF et les acteurs locaux investis est la définition d'une **mobilité équilibrée qui permette l'accès de tous au plus grand nombre de transports.**

Plusieurs grands axes sont mis en avant : construire une ville plus favorable aux déplacements à pied, à vélo et en transports collectifs, rendre les transports collectifs plus attractifs, donner un nouveau souffle à la pratique du vélo, agir sur les conditions d'usage de la voiture, redonner à la marche de l'importance dans les chaînes de déplacement, ...

La volonté politique est clairement affichée par les élus de gauche, alors que beaucoup d'élus de droite considèrent ce PDUIF comme un "gadget écologiste". Pourtant, **il faut être coupé de la réalité pour ne pas voir l'évidente saturation de nos moyens de transport.**

Le PDUIF vise, à l'horizon 2020, un objectif de croissance de 20% des déplacements en transport en commun, de 10% pour le vélo et la marche. Des moyens financiers très importants seront engagés pour répondre aux besoins. Des milliards d'euros sont en jeu.

Notre groupe émet un avis positif sur le PDUIF sans réserve. Bien évidemment, Charenton est touché de plein fouet par les problématiques de transport et de nuisances : coupures urbaines et points noirs de bruit routier (A4, voies ferrées), ligne 8 chargée, encombrement des lignes de bus, ...

Appelée à formuler un avis sur ce PDUIF lors du dernier Conseil municipal, la majorité locale, un peu gênée, a préféré répondre par un "oui, mais, ...".

A Charenton, pour la majorité, le développement durable, les circulations douces, les pistes cyclables, les voies de bus, la navette municipale électrique, ... sont autant de sujets qui disparaissent une fois les élections passées. Pire, alors même que notre Conseiller régional, Gilles-Maurice BELLAÏCHE, a fait voter par la Région il y a plus d'un an les budgets permettant la protection de protections phoniques, la majorité charentonnaise ne bouge pas !

Le 13 octobre 2012.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>
Retrouvez l'actualité du conseiller régional : <http://www.gillesmauricebellaiche.net>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer à Charenton"
G-M BELLAÏCHE, Conseiller régional, entouré de S. POULLAIN, J. STEFANI et M. DÉFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

VIVRE À CHARENTON SANS NOSTALGIE DE SON PASSÉ ET SANS CRAINTE POUR SON AVENIR ?

Nous avons été récemment informés en réunions publiques des **futurs aménagements de chaque quartier** - indispensables et justifiées, selon les élus et administratifs en charge de l'urbanisme de notre ville.

Reconnue depuis de nombreuses décennies pour sa qualité de vie et son charme, Charenton a, au cours des siècles, attiré des populations de conditions diverses : aristocrates, bourgeois, artistes, ouvriers et employés. En se répartissant sur le territoire, au gré de leur statut, leur fortune ou leur métier, elles ont contribué à **enrichir son héritage architectural qui, malheureusement, disparaît peu à peu** sous les bulldozers et les pelleteuses des sociétés de construction.

Au fil des ans, les maires de Charenton ont fait procéder - ou ont favorisé - la transformation urbaine à coups de démolitions et reconstructions, puis d'aménagements et d'équipements municipaux rendus nécessaires par l'arrivée de nouveaux habitants. Des quartiers sont nés, d'autres ont évolué, suscitant l'admiration ou la réprobation. Car, sous l'inspiration architecturale de certains et la volonté de spéculation immobilière d'autres, **ces quartiers ont changé l'aspect et la nature de la ville.**

Malgré ces mutations, les quartiers dits défavorisés perdurent, en bordure d'autoroute, de voie ferrée ou de périphérique et continuent à être occupés par les moins nantis... Tandis que d'autres, simplement rasés, ont été remplacés par des îlots luxueux, réservés à une "élite économique" et dont le prix au mètre carré fait fuir les familles les moins avantagées.

Et par-dessus tout, nos quartiers ont perdu une partie de leur âme. Les témoignages de leur histoire comme ceux de nos aînés disparaissent peu à peu. Au pittoresque et au dynamisme de leur vie d'antan succèdent des espaces et constructions, certes modernes, mais interchangeable et dénués de personnalité. L'activité commerciale, dans certains quartiers, a également quasiment disparu, ôtant un peu plus le souffle de vie qui animait et reliait les habitants.

Notre cadre de vie a évolué et à grand frais ! **Et pourtant, sans être passésistes, nous regrettons que, pour rénover, il ait fallu effacer autant de témoignages du passé !**

Notre groupe Charenton en Mouvement est convaincu que notre commune est digne de conserver sa spécificité. Nous sommes attachés à son histoire et à ses vieilles pierres tout en souhaitant continuer à aller de l'avant pour le bien de tous. Aussi espérons-nous que les réparations et réhabilitations projetées, notamment celles des bâtiments publics que nous avons besoin pour garder nos racines charentonnaises, sans nuire bien sûr au développement de la vie de notre cité.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

Les principales décisions prises le 4 octobre 2012

• Avenant à la convention de délégation de service public portant sur le stationnement sur et hors voirie

Les conditions d'utilisation du parking Valois actuellement en travaux et qui deviendra "parking de la Mairie" sont modifiées puisqu'il sera accessible à partir de début décembre 24h/24 et 7j/7. La zone rouge de stationnement est modifiée et comprend désormais la rue de la Mairie.

Enfin, les tarifs du parking Médicis sont augmentés compte tenu de sa situation en centre-ville.

Voté à la majorité

(31 pour, 4 contre).

• Lauréat du concours pour la construction d'une école élémentaire rue Anatole France

La Ville lance l'opération de construction d'une école élémentaire et d'un centre de loisirs sur le site qu'occupait l'ancien lycée professionnel Jean Jaurès.

Après avoir conduit un concours, la Ville a retenu le Cabinet d'architectes Berthelier/Tribouillet.

Voté à la majorité

(28 pour, 4 contre, 3 abstentions).

• Restauration des kiosques place Briand

Des travaux de restauration du kiosque à musique et du kiosque à journaux situés places Aristide Briand seront prochainement entrepris.

Voté à l'unanimité.

• Travaux de ravalement de l'école Desnos, du gymnase Maurice Herzog et de la médiathèque de Bercy

Ces travaux consistent principalement en la réfection des trois équipements et en la réalisation d'une isolation thermique et acoustique pour l'école.

Voté à l'unanimité.

• Avis de la ville de Charenton sur le Plan de Déplacements Urbains en Ile-de-France (PDUIF)

Le Conseil municipal doit délivrer un avis sur ce plan. Il est relevé que le Plan de Déplacements Urbains en Ile-de-France doit prendre en considération les problématiques de la ville à savoir les points noirs de bruit routier (voies ferrées, boulevard périphérique, ...) et les coupures urbaines.

Voté à l'unanimité

(4 non participations au vote).

• Restauration de l'Hôtel de Ville

La Ville de Charenton prévoit de débuter en 2013 la restauration de l'Hôtel de Ville qui comprend également le Tribunal d'instance et à ce titre, elle demande une subvention auprès de la DRAC Ile-de-France.

Voté à l'unanimité. ■

COURRIER DES LECTEURS

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

Nous habitons en face des ateliers municipaux et avons vu pour notre plus grand bonheur dans l'avant-dernier magazine de Charenton qu'il était prévu de repeindre les ateliers municipaux au 2^e semestre 2012. Nous sommes en octobre maintenant et rien n'a l'air de se faire pour le moment. Pouvez-vous nous confirmer que c'est toujours prévu (ce n'est plus mentionné dans le magazine) ou nous dire à quelle date ce sera fait ? Anne et Didier L.

Charenton Magazine : Il s'avère que nous avons déposé mi-octobre la déclaration préalable de travaux. Nous attendons maintenant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur les couleurs des menuiseries métalliques et de la façade (menuiserie gris clair et béton couleur pierre). Dès validation, les serruriers sont prêts à mettre en fabrication l'ensemble menuisé. Si aucun retard n'est à déplorer, les travaux débuteront sur ce dernier trimestre (probablement début décembre) tout en tenant compte des conditions climatiques.

Nous souhaitons en tout cas que l'ensemble soit achevé début 2013.



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de novembre 2012 à février 2013 pour les jeunes garçons et filles nés en novembre 1996,
- de décembre 2012 à mars 2013 pour ceux nés en décembre 1996,
- de janvier à Avril 2013 pour ceux nés en janvier 1997.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50



BERCY CHARENTON
EXPOSITIONS PUBLIQUES

Des expositions publiques présentant le projet de plan guide* se tiendront en NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE.

A Charenton, elle se déroulera à l'Hôtel de ville du lundi 12 novembre au vendredi 14 décembre 2012.

du lundi au vendredi de 10h à 19h

Mairie de Charenton
 48, rue de Paris

*schéma d'ensemble de la future opération d'aménagement



NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Charlotte CAMPOS-BRÉTILLON
 Ethan GABAY
 Rose AUGOUR SCHLAUDER
 Héloïse PERRINE
 Arié CHOUFANE
 Victor CALS
 Deniz ERAT
 Lenny ACHOUR
 Eliot FERRAS
 Sasha ALARCON BOUTTÉ
 Lucie MOREAU
 Lola KRÄMER
 Nathan SANSONE
 David SALAJAN
 Livia OHAYON
 Yehouda COHEN
 Kelya NALLAMOUTOU
 Emilie BINBASSA SAUVÊTRE
 Mathis BA
 Giulia EUSTACHE DELL'ATTI
 Jules DANIC
 Justine GRASSAT SALAZAR
 Aydan OUZEROUT RABAHI
 Elone HAYOUN
 Capucine VANLAER
 Lylia ADDA
 Luka PELTIER
 Paul LE LANN
 Clément CAMALET
 Antoine THOMASSE
 Jean MAINGUY
 Valentine DESLAGE
 Paul MULLER
 Tom LE CLERCQ
 Maxim CHOUKROUN
 Jean ILOMBO
 Angelo GUIGUI
 Chayma AOUNE
 Charlie DRESS
 Sam SITRUK

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Julie STOUVENEL et Jean-Christophe THOMAS
 Anne BELLA et Mooganah CUNDASAWMY
 Christelle MASSARD et Brice MATISSE
 Véronique LOUISOR et Dinanath DAS
 Sophie MULLER et Mathieu LONGEAGNE
 Annie KARBOUYAN et Bruno PABOUDJIAN
 Charlotte TARGY et Pierre-Simon LATARGET
 Karen ROURE et David BOUSSUGE
 Yanan DONG et Maxime UNG
 Esther NGO NLOGA et Vylie SAYAM TIENTCHEU
 Cécile GILLERY et Nicolas CANOT
 Stéphanie GIL et Nory MABOSO BOMITI
 Sandrine TROMBETTA et Nicolas SAUMUR
 Huyen Trang HOANG et Huy Hoang NGUYEN
 Atika HEBRI et Illan ZLOTNIK

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Yvonne VANDAELE veuve CROUZILLE
 Robert BERTELOOT
 Yolande BOUVIER
 Fabien DEMARIA
 Patrick DESRUELLES
 Yvonne VAYER épouse BAHIER
 Simonne BARTHÉLÉMY veuve BOYER
 Renée BERTRAND veuve BEAU
 René LEBRUN

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr
Accueil sur rendez-vous à l'Espace Jeunesse le mercredi de 14h à 17h

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h devant l'entrée du marché du centre. Elle sera également présente les samedis 10 novembre et 1^{er} décembre devant le centre commercial Bercy 2, les 17 novembre et 8 décembre devant le magasin Aldi quai des Carrières, les 24 novembre et 15 décembre place de la Coupole.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 11 novembre

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• Dimanche 18 novembre

Pharmacie MANSOURATY
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 25 novembre

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 2 décembre

Pharmacie MORTILLARO
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 9 décembre

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Dimanche 16 décembre

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

Nouveau médecin généraliste

Docteur Emilie Loulys
1 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.43.78.33.33 (sur rendez-vous)

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillion, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **lundi 19 novembre à partir de 19h**.

Conseil communautaire

La prochaine séance aura lieu le **lundi 10 décembre à partir de 19h** en Mairie de Charenton.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le **jeudi 13 décembre à partir de 19h** en Mairie de Charenton.

2 JOURS D'OUVERTURE POUR LE CENTRE DE LA CPAM DE CHARENTON !

Grâce à l'action menée par le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétilon, accompagné du Député de notre circonscription, Michel Herbillion, et du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, la Direction générale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne a accepté de revenir sur sa décision de fermeture définitive du centre de Charenton.

L'accueil de la CPAM sera désormais ouvert les **mardis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h**, à compter du 13 novembre. Les assurés sociaux seront reçus sur rendez-vous, pris par appel au 36.46, afin de mieux gérer l'attente et d'offrir aux assurés dont les situations individuelles sont les plus délicates un accueil attentionné.

PARIS METROPOLE

Concertation publique

Le syndicat mixte Paris Métropole auquel appartient la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice, a plusieurs objectifs, notamment de proposer une nouvelle gouvernance de la métropole parisienne. A ce propos, Paris Métropole lance un grand débat public auquel les Franciliens sont invités à participer.

Pour s'informer, le site www.fabrique.parismetropole.fr a été mis en ligne. Là, vous pourrez également vous exprimer en vous rendant dans la rubrique "Participez au débat en ligne".

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2012 À 18H30
Gymnases Tony Parker

Trophées du Sport

19^{èmes}



www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE